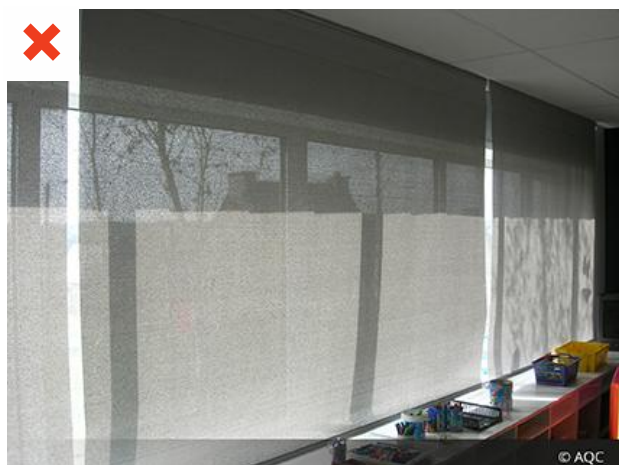




Élément technique	Sous-élément technique	Constat				
		Neuf <input checked="" type="checkbox"/>	Rénovation <input checked="" type="checkbox"/>	MI <input checked="" type="checkbox"/>	Collectif <input checked="" type="checkbox"/>	Tertiaire <input checked="" type="checkbox"/>
Parois vitrées	Stores intérieurs	Des surchauffes estivales et d'intersaison sont constatées à l'intérieur de la salle de classe (orientation sud).				



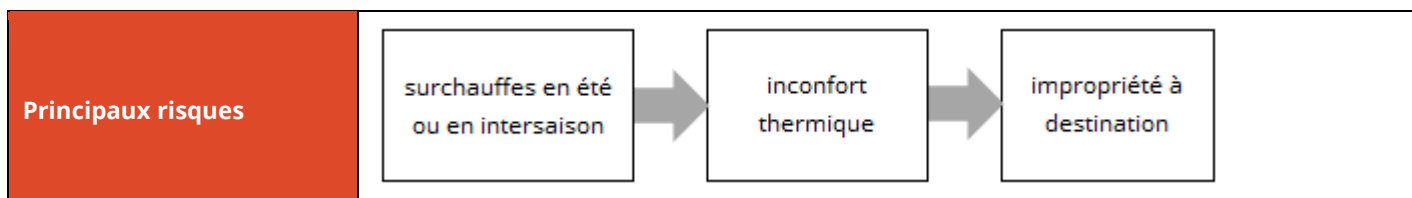
Cause technique

Des stores intérieurs ont été installés en guise de protection solaires contre les surchauffes or ce n'est pas leur fonction.

Origine Conception Exécution Exploitation

Méconnaissance ou non prise en compte des surchauffes estivales et d'intersaison en phase conception.

remarque : les stores intérieurs permettent de contrôler efficacement l'éblouissement et d'améliorer le confort visuel.



Solutions correctives et/ou préventives	<p>Les bâtiments à faible consommation d'énergie sont très sensibles aux surchauffes en été ou en intersaison. Il faut prévoir des occultations extérieures adaptées afin de limiter les surchauffes. Seules les protections installées à l'extérieur du bâtiment ont une véritable action sur ces dernières.</p> <p>En façade sud l'utilisation de masques horizontaux en surplomb des menuiseries (casquettes) permet de réduire le risque de surchauffe.</p>
	<p>Les stores intérieurs ne sont pas des protections solaires. Ils sont inefficaces contre les surchauffes d'été et d'intersaison mais ils sont utiles en complément des brise-soleil pour améliorer le confort visuel. Ils ne peuvent cependant pas se substituer aux brise-soleil extérieurs.</p> <p>Une étude thermique approfondie (STD) du confort d'été est à mener systématiquement, particulièrement pour les façades exposées au sud et à l'ouest.</p>